

réfléchir sur ce projet. Après discussion, le Conseil Municipal décide de travailler sur un dossier d'aménagement du cimetière.

POUR 16 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

6) AMENAGEMENT DE L'ANCIENNE POSTE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que depuis le réaménagement du secrétariat à la mairie en septembre 2018, le local de la poste est vide. Il demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le devenir de ce bâtiment. Après débat, le Conseil Municipal va faire une étude pour l'aménagement d'un petit logement dans ce local.

7) ATTRIBUTION INDEMNITE DE CHAUSSURES + INDEMNITE DE PETITS EQUIPEMENTS

Suite à la titularisation en avril 2019 de M. LAVAYSSIERE Dimitri, agent technique, Monsieur le Maire propose d'attribuer à cet agent l'indemnité de chaussures et l'indemnité de petits équipements à partir 2020. Après délibération, le Conseil Municipal décide d'attribuer ces 2 indemnités à cet agent.

POUR 16 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

8) REAMENAGEMENT BATIMENT EN MAISON D'ACCUEIL POUR PERSONNES AGEES

Monsieur le Maire donne lecture du résultat de l'appel d'offres du projet de réaménagement du presbytère en maison d'accueil pour personnes âgées. Après délibération, le Conseil Municipal a signé tous les documents se rapportant à ce projet.

POUR 16 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

7) DIVERS

- Remerciements de la famille COLLANTES suite au décès de M. COLLANTES Marcel
- Lecture de « Une page pour vous exprimer ». Les demandes formulées concernent le foyer municipal.
- Monsieur le Maire informe de l'avancée du projet « Voie Verte » entre St Pierre d'Eyraud et Le Fleix. Il assistera à une réunion sur le sujet mercredi 4 décembre 2019.
- Monsieur le Maire présente le projet de transfert de compétences de l'eau et de l'assainissement à la CAB. Diverses réunions sont prévues.
- Monsieur le Maire propose de mettre une ancienne vitrine en face la porte de la bibliothèque pour faire une bibliothèque en libre-service.
- Les installations décoratives de Noël seront installées dans la semaine.
- Maryline COMMUNAL rappelle que le goûter des anciens aura lieu le 11 décembre et sollicite tout le monde pour un peu d'aide à la mise en place.
- La commission Culture présente les projets à venir :
 - Ludothèque le 22 février 2020
 - Dictée après les élections
 - Spectacle chanson française DANZIN le 3 juillet 2020
- Brigitte VALADE informe du fonctionnement des « points rouges » attribués aux enfants de l'école lors de mauvais comportements pendant la garderie, la cantine et la pause méridienne. Le comportement d'un grand nombre d'enfants devient compliqué à gérer à l'école.
- Les vœux de la municipalité se feront le 12 janvier 2020.

La séance est levée à 23 heures.